

# Parc national de Port Cros

## Orientation 1.3 Conserver l'identité et améliorer la qualité paysagère des espaces habités de

[...]

Par ailleurs, le profond sentiment de dépaysement lié aux ambiances et au calme qui se dégagent des îles nécessite d'harmoniser et de maîtriser les niveaux sonores et lumineux liées aux activités humaines.

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>1.3.3 AOA île Limiter les nuisances sonores et l'empreinte lumineuse des espaces bâtis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appui technique et scientifique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Commune de Hyères</li><li>• Réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public</li><li>• Réalisation d'une charte éclairage et nuisances sonores</li><li>• Contrôle du respect des mesures de la charte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ANPCEN</li><li>• STAP du Var</li><li>• LPO, groupe des Chiroptères de Provence (GCP)</li><li>• DGA (limité à l'éclairage), association des commerçants, syndicat Héliopolis</li><li>• Associations des habitants, propriétaires</li></ul>

Référence ID de l'article : #4586

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 23:23